



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-Trop-de-pression-le-reacteur-2-sort-du-domaine-de-fonctionnement-autorise>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Flamanville : Trop de pression, le réacteur 2 sort du domaine de fonctionnement autorisé**

**18 novembre 2020**

## **France : Flamanville : Trop de pression, le réacteur 2 sort du domaine de fonctionnement autorisé**

**Début novembre 2020, alors que les équipes de Flamanville (Manche) s'apprêtent à redémarrer le réacteur 2, arrêté depuis janvier 2019 pour sa troisième visite décennale censée durer quelques mois, un problème survient avec le niveau d'eau dans le circuit primaire [1]. Celui-ci monte trop, et de fait la pression dans le circuit elle aussi monte, trop. Problème (supplémentaire) : une modification a été faite sur le système de régulation de la pression dans le circuit primaire durant la visite décennale, mais elle ne marche pas encore. La régulation automatique de la pression ne fonctionne pas, il faut le faire manuellement.**

Oui mais voilà, manuellement, les équipes n'ont pas réussi à reprendre rapidement le contrôle sur la pression du circuit primaire. **Il leur faudra 6 heures pour réussir à stabiliser la pression dans le circuit primaire.** Six heures pendant lesquelles plusieurs montées et baisses de pressions se sont succédées. Et lors de ces variations, la pression a **dépassé par trois fois le maximum autorisé**. Le réacteur est donc sorti du domaine de fonctionnement autorisé, ce qui a valu à EDF une nouvelle déclaration d'évènement significatif pour la sûreté.

Depuis que le site nucléaire de Flamanville a été [placé sous surveillance renforcée](#) par l'Autorité de sûreté nucléaire en septembre 2019, les déclarations s'enchaînent (voir l'onglet à droite de cette article pour une revue des dernières déclarations d'incidents). Les autorités ont découvert un site nucléaire dans un état de délabrement si avancé que le réacteur 1, qui venait pourtant de finir sa troisième visite décennale, a été arrêté. Quant au réacteur 2, le grand programme de maintenance censé remettre à niveau l'installation et en améliorer la sûreté n'en fini plus et bat les records de longévité avec **près de 2 années d'arrêt** contre 6 mois prévus initialement. Le redémarrage du réacteur 2 ne cesse d'être reporté, de nouveaux problèmes surgissant sans arrêt. **EDF n'a même pas informé le public du dernier en date**, cette sortie à 3 reprises du domaine de fonctionnement

autorisé due à l'incapacité d'EDF à maintenir une pression stable dans le circuit primaire, alors que le [redémarrage était annoncé pour les prochains jours](#). Ne pas dire les choses ne les empêche pas d'exister. Mais ne pas les rendre visibles empêche certainement de se former une vision globale de l'état du site nucléaire, des difficultés de son exploitant et des dangers qu'il génère.

## Ce que dit l'ASN :

### Sortie du domaine de fonctionnement autorisé du réacteur 2 de Flamanville

Publié le 18/11/2020

Centrale nucléaire de Flamanville - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 6 novembre 2020, EDF a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif à la sortie du domaine de fonctionnement autorisé pour le réacteur 2, par pression haute du circuit primaire, ce qui constitue un écart aux règles générales d'exploitation.

Les règles générales d'exploitation sont un recueil de règles approuvées par l'ASN qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation et les prescriptions de conduite associées.

Au cours de la troisième visite décennale du réacteur 2, EDF a mis en œuvre une modification de la régulation de pression du circuit primaire, afin de rendre plus robuste la gestion de certaines situations accidentelles. En l'attente de la requalification de ce nouveau matériel, la pression primaire devait être gérée manuellement par les opérateurs en salle de conduite.

Le 3 novembre 2020, au cours des étapes de redémarrage du réacteur, EDF a réalisé un autre essai de requalification concernant la régulation de niveau d'eau dans le circuit primaire. **Cet essai a conduit à une augmentation de la pression du circuit primaire. En conséquence, les opérateurs ont entrepris les actions manuelles visant à stabiliser la pression du circuit primaire, en remplacement de la régulation automatique qui n'était pas fonctionnelle.**

Ces actions manuelles n'ont néanmoins pas permis de retrouver immédiatement une situation stable et il a été observé **plusieurs montées et baisses de pression successives du circuit primaire**. Durant ce transitoire imprévu, la pression primaire a **dépassé à trois reprises la pression maximale autorisée**, ce qui constitue un écart aux règles générales d'exploitation.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel et l'environnement. Cependant, compte tenu de la sortie du réacteur du domaine de fonctionnement autorisé, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

**EDF a finalement réussi à stabiliser la pression primaire 6 heures après le début de l'essai relatif à la régulation de niveau.** La pression maximale atteinte par le circuit primaire n'a pas conduit au déclenchement de soupapes de sécurité. L'ASN contrôlera l'analyse de cet écart qui sera réalisée par l'exploitant.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Sortie-du-domaine-de-fonctionnement-autorise-du-reacteur-2-de-Flamanville>

---

## Notes

[1] Le circuit primaire est un circuit fermé, contenant de l'eau sous pression. Cette eau s'échauffe dans la cuve du réacteur au contact des éléments combustibles. (...) Le circuit primaire permet de refroidir le combustible contenu dans la cuve du réacteur en cédant sa chaleur par l'intermédiaire

des générateurs de vapeur lorsqu'il produit de l'électricité ou par l'intermédiaire du circuit de refroidissement à l'arrêt lorsqu'il est en cours de redémarrage après rechargement en combustible. Source : <https://www.asn.fr/Lexique/C/Circuit-primaire>